



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tarifs réduits

Question écrite n° 74637

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le prix des transports pour les étudiants. Si depuis l'introduction de la carte Imagine R, le demi-tarif est appliqué en Ile-de-France, à Toulouse par exemple il en coûtera plus de 40 euros par mois. Il lui demande si le dispositif de la carte Imagine R ne pourrait pas être appliqué en coopération avec d'autres régions françaises.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74637

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1748